

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

En vue de l'AG du 16 juin 2022

Fonctionnement général

Depuis notre dernière AG du 23 novembre 2021, la vie de l'association a retrouvé un cours normal. Nous avons tenu 7 réunions du comité au rythme d'une par mois. Le comité est toujours composé de 8 membres.

Plusieurs séances de travail spécifiques (aménagement, logement, mobilité, espace public...) se sont déroulées entre membres du comité et différents partenaires du quartier, en particulier avec le comité Honegger, l'association 60X60, le forum Pointe de la Jonction.

Nous avons continué à suivre régulièrement les réunions du Collectif d'associations d'habitant.e.s et de quartiers (CAHQ), qui défend la qualité de vie dans nos quartiers et un urbanisme et une organisation de la ville qui répondent à la lutte nécessaire contre le réchauffement climatique.

Nous avons aussi été amenés pour défendre les intérêts des habitant.e.s de la Jonction à rencontrer Mme F.Perler, conseillère administrative en charge de l'aménagement et M. Gomez, conseiller administratif en charge des espaces verts. Et nous continuons à travailler régulièrement avec des avocats en particulier C.Dandres de l'Asloca.

Information, liens avec les habitant.e.s du quartier et nos membres, et site Internet

Nous essayons de régulièrement tenir nos membres au courant des infos soit du quartier soit d'autres quartiers avec lesquelles nous sommes en contact. La question des loyers et du climat en ville sont des occasions importantes de vous contacter.

- Nous avons tenu un stand toute la journée à la fête du printemps organisée par la MQJ au parc Gourgas le jeudi 25 mai 2022 jour de l'Ascension
- Plusieurs Feuilles d'avis populaires de la Jonction ont été réalisées concernant la Cité Carl-Vogt en relation avec le chantier qui s'y déroule.
- Le comité s'est adressé régulièrement par mail à tous les membres de l'association sur différents sujets d'actualité, demande de coups de mains, votations, récolte de signatures ou invitation à un événement, mais aussi pour relayer les informations reçues à notre adresse mail.
- La vitrine prêtée par la Maison de quartier située sur le mur entre la MQJ et la Coop est appréciée et permet aussi de toucher les premiers concernés par nos informations générales.
- L'AHJ dispose d'un site web lui permettant de communiquer avec les habitants du quartier: <http://www.jonx.ch>. Nous informons sur les diverses activités, sur les droits des locataires, sur l'évolution des divers chantiers. L'ensemble des Feuilles d'avis populaires y est disponible ainsi que de nombreux documents dans les archives.

Logement et aménagement

Cité Carl-Vogt

Commencé au printemps 2018, le chantier de rénovation des 5 barres Honegger se poursuit actuellement sur les deux dernières, la barre 2 et la barre 1. Les habitant.e.s sont toujours confronté.e.s à des nuisances importantes, même si elles sont d'une intensité moindre suite au changement de mode opératoire intervenu à partir de la barre 3 : Rodeo systématique d'appartements pendant la durée des travaux dans les appartements.

En février 2022, l'HG nous a informés par courrier qu'il ne donnerait pas suite à nos demandes réitérées de rencontre faute d'un « dialogue constructif ». Il privilégiera dorénavant les contacts qu'il entretient directement avec chaque locataire.

L'HG a également renoncé unilatéralement à mettre sur pied avec nous une convention d'indemnisation pour nuisances alors qu'il avait donné son accord sur le principe. Il a donc écrit début février 2022 à chaque locataire pour leur annoncer le versement d'une indemnité respectivement de 3,5 mois pour la barre 5 et 3 mois pour la barre 4, sommes très inférieures aux premiers montants articulés (6 à 7 mois) au début des discussions sur le projet de convention.

Dans ce même courrier, l'HG leur annonçait des hausses de loyer très substantielles en lien avec les travaux de rénovation des immeubles.

Suite à ce courrier, nous avons organisé, avec l'aide de C.Dandres (Asloca), 2 permanences pour les barres 5 et 4, les autres barres n'ayant encore rien reçu. Nous avons aidé les locataires à constituer leur dossier afin de contester devant la commission de conciliation du tribunal des baux et loyers, d'une part le faible montant d'indemnisation versé et d'autre part les futures hausses de loyer annoncées.

A ce jour nous attendons la suite qui sera donnée par le tribunal. Parallèlement à cette démarche, devant le refus de l'HG de discuter désormais avec nous, nous avons demandé par courrier du 14 avril 2022 à M. T. Apotheloz, autorité de tutelle de l'HG d'organiser sous sa présidence une rencontre dans les meilleurs délais entre les représentant.e.s de l'HG et l'AHJ accompagné par le comité Honegger et C.Dandres, notre avocat, pour tenter de débloquer la situation.

Projet immobilier entre la rue des Maraîchers et la rue Gourgas (Fondation Camille Martin)

Cette fondation a un projet immobilier face aux trois tours construites par l'HG aux 2-4-6 rue des Maraîchers. Elle prévoit dans un 1^{er} temps un immeuble de 6 étages côté Maraîchers puis dans un 2^{ème} temps un autre immeuble côté Gourgas. Cela participerait à une densification toujours plus forte dans un quartier qui manque déjà d'espace public et de respiration pour ses habitant.e.s.

Nous avons rencontré le 18 mars Mme F.Perler pour connaître la détermination de la Ville sur ce projet et savoir ce qu'il en était de l'octroi de droits de superficie par la ville de Genève à la Fondation pour construire ailleurs plutôt qu'à la Jonction. Si le principe en avait été accepté par le conseil administratif, jamais malheureusement cette demande n'a été présentée au conseil municipal. Et Mme Perler considère que cela n'est plus d'actualité.

A notre demande nous avons rencontrés ensuite le 5 mai la Fondation pour exprimer notre désaccord sur leur projet et proposer une alternative avec un seul immeuble côté Gourgas et maintien des bâtiments actuels côté Maraîchers pour accueillir des équipements publics dédiés à la vie associative, ce qui manque cruellement dans notre quartier. Ils nous ont écoutés longuement, mais rien ne nous garantit qu'il renonce à leur projet initial. La Fondation estime intéressant de démolir le bâtiment existant côté Gourgas et de reconstruire avec la même surface brute de plancher un nouvel immeuble au même emplacement, mais plus haut, ce qui libérerait de l'espace public au sol.

Cité-Jonction

Le 3 février 2022 nous avons rencontré pendant 2h, in situ, Alfonso Gomez qui voulait nous présenter le projet de la ville sur les immeubles de Cité-Jonction dont elle est propriétaire dans le périmètre Av.Ste Clotilde, Quai E.Ansermet, rue du Vélodrome. Il voulait connaître notre avis sur le projet de surélévation de 3 étages des 3 tours de la Cité qui en compte déjà 13 ainsi que celle de l'école primaire incluse dans le périmètre. Précisons qu'il s'agit de la création de logements

d'un standing supérieur à ceux de la Cité. Nous lui avons indiqué notre opposition à toute densification supplémentaire mais notre soutien à la rénovation de l'ensemble en prenant garde de ne pas augmenter les loyers. A ce jour aucune demande d'autorisation ou débat au municipal ne concrétise ce projet.

Collectif d'associations d'habitant-e-s et de quartier

Six séances se sont tenues depuis notre dernière AG de novembre 2021.

Toutes nos réunions ont été consacrées à nous positionner sur tous les projets prévus dans le PAV.

- Pour les Vernets. Le Tribunal administratif de première instance (TAPI) avait rejeté en juin 2021 notre recours contre l'autorisation définitive de construire sur le périmètre de l'ancienne caserne en ne nous reconnaissant pas la qualité pour agir et en nous infligeant de très lourds frais de procédure.

Fin août 2021 nous recourrions contre cette décision devant la Cour de justice. Début février 2022, cette dernière rejetait à son tour notre recours en reprenant point par point à son compte les arguments développés par le TAPI. Après discussion avec nos avocats, nous avons renoncé à recourir devant le Tribunal fédéral compte tenu du coût de la procédure et la faible chance de gagner sur le fond.

- PLQ Acacias1. Le Collectif a envoyé 13 pages d'observations dans le cadre de la procédure de consultation. Il en relève d'abord les éléments positifs : Mise à l'air libre de l'Aire et de la Drize, circulation interdite aux voitures, améliorations apportées dans le 2^{ème} projet (Une place publique centrale plus généreuse, des gabarits abaissés le long de la rte des Acacias) Mais cela ne fait pas oublier une densité toujours trop forte qui se traduit par une absence de parc de proximité et un manque d'espace pour l'école et d'autres équipements publics (crèches, ludothèque, maison de quartier, locaux associatifs...) dans un périmètre qui devra accueillir 7000 personnes.

Nous avons donc présenté une proposition alternative pour que nos observations puissent déboucher sur un PLQ avec plus de logements, moins de bureaux, un vrai parc de proximité, davantage de place pour l'école et les autres équipements publics. Suite à notre conférence de presse du 12 mai nous avons reçu un bon accueil médiatique. Nous avons été entendus longuement également le 31 mai par la commission de l'aménagement du conseil municipal qui devra préavisier sur le PLQ Acacias1 avant le débat en plénière qui devrait intervenir fin juin ou en septembre.

Espaces publics

Parc Gourgas

Les habitant.e.s de la Jonction sont très patients : dès les années 2000, ils ont demandé aux autorités de la Ville de relier l'école du Mail au parc Gourgas par un passage sans trafic et d'étendre le parc, déjà très fréquenté. Cet agrandissement, promis pour 2010, s'est enfin concrétisé ! L'automne dernier, les pétitionnaires – habitant.e.s voisins du parc – les représentants du service d'aménagement de la Ville et des délégués de l'AHJ et de la MQJ (usagère des lieux notamment avec la Pépinière, annexe de la MQJ) se sont réunis pour finaliser les derniers aménagements du parc. Les pétitionnaires s'opposaient à l'installation de certaines tables de pique-nique, à certaines plantations, et ils demandaient un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite via le tronçon piétonnisé de la rue Gourgas. Les 4 tables de pique-niques ont été déplacées à la satisfaction des riverains, les plantations d'arbustes à fleurs ont été renforcées. Des poteaux amovibles permettent un accès ponctuel pour les voitures et le car utilisé par la MQJ pour emmener les enfants – et parfois les adultes lors des sorties du samedi – en excursion ou au centre aéré de Versoix. En revanche, les services de la Ville n'ont pas encore supprimé les rateliers et les épingles à vélos disposés à l'intérieur du parc pour les remplacer par quelques places prises sur le stationnement voiture de la rue des Maraîchers.

La fête du Printemps 2022 a eu lieu, sous un soleil aussi radieux que les nombreux.ses habitant.e.s, qui ont savouré – au propre et au figuré – ces précieux moments.

Pointe de la Jonction et sentier des Saules

Le Forum Pointe de la Jonction est toujours actif et il poursuit sa collaboration avec la Ville et l'Etat de Genève, et la Ville n'a toujours pas racheté ce terrain à l'Etat ... Suite aux 4 ateliers de concertation conduits en 2021, une image directrice a été présentée par le bureau mandataire lors d'un Forum citoyen, le 1er novembre à la Maison du quartier de la Jonction. Les discussions ont été animées, notamment à propos du maintien de la structure du couvert et de la dépollution du futur parc. Quatre crédits d'études ont été voté par le Conseil municipal, l'un porte sur le lancement d'un concours pour une "base nautique" en vue de reloger le Canoë-club (son bâtiment actuel deviendrait la future buvette socio-culturelle du parc de la Pointe).

Comme l'été dernier, un centre sportif de sports urbains dit "Asphalte" (sic!) a été installé sous les couverts par les services de la magistrate en charge du sport. Ouvert de juin à octobre, il propose du foot 5x5, du basket 3/3, du beach-volley, etc.

Les Jardins de la Jonction, qui regroupent plusieurs associations, continuent d'embellir et d'animer les espaces autour et sous le couvert, dans le cadre de l'occupation transitoire.

L'alignement de peupliers du sentier des Saules est toujours plus clairsemé, au fil des abattages pour raisons sécuritaires.

Écoquartier d'Artamis

Suite à l'initiative d'habitant.e.s des coopératives, des séances de travail se sont déroulées l'automne dernier avec les représentants du bureau d'architectes, de la Ville, de l'AHJ et des coopératives et de la Fondation pour le logement social de la Ville. Il s'agissait de décider de quelle manière planter des arbres de grande hauteur sur le pourtour de la place centrale très minérale (contrairement à ce que la plupart pensait, le terrain est en pleine terre, sauf sur un angle). Le 7 avril cet espace public désormais ombragé et agrémenté de futurs bancs a été inauguré dans une joyeuse fête.

L'aménagement de plusieurs espaces dédiés au sport urbain – foot, basket, pétanque, proxy-sports, etc. a été finalisé et connaît un très vif succès.

Square des Trois-Platanes

Malgré l'installation de la "base de vie" du chantier sous les platanes, les activités continuent, à l'initiative de l'association 60x60 et de ses habitant.e.s, comme une superbe fête des voisin.e.s agrémentée d'un concert de musique argentine et le jardinage dans un espace restreint.

Square de la Baleine

Le chantier du futur square a démarré, après déplacement des containers dans le square des Trois-Platanes. Depuis plus de deux mois, du bruit et de la poussière, en espérant que la plantation des arbres cet automne ne sera pas reportée, ainsi que l'installation de jeux, de bancs, d'une fontaine et d'un pavillon.

Arbres

Suite à notre insistance pour replanter l'arbre coupé depuis plusieurs années à l'angle Carl-Vogt/Ste-Clotilde, nous avons eu le plaisir de découvrir ce printemps un tout jeune platane à feuilles d'érable. Et les splendides roses trémières agrémentent comme chaque année le pied de plusieurs arbres du boulevard Carl-Vogt.

La Jonction fait son miel

Les gourmand.e.s auront pu se régaler en achetant la production 2021 lors de la Fête du printemps, au parc Gourgas.

Mobilité

Zone 30 :

Sa mise en place devrait être achevée en 2022 selon le plan prévu pour le quartier.

Voir sur notre site le périmètre de la zone 30 à la Jonction. <https://jonx.ch/mobilite.html>

En attente de zone 30 une partie de l'avenue Ste-Clotilde allant de Carl Vogt au quai Ansermet. Cette portion ne fait actuellement pas partie de cette zone car en réseau secondaire. Si l'Office cantonal des transports (OCT) répond favorablement à la demande de la ville de mettre en zone 30 toutes les rues qui ne sont pas dans le périmètre zone 30, cette partie de la rue Ste Clotilde le sera d'office. Attendons avec espoir cette réponse.

Zone 20 en cours de réalisation à la rue des Rois.

Pistes cyclables :

Piste vélo (Contre-sens boulevard Carl-Vogt)

Pour rappel, le principe d'une étude avait été accepté par la ville de Genève et par le canton.

Sans nouvelles de la part de la ville, porteuse du projet, nous avons appris en avril qu'un retard avait été pris pour le lancement de l'étude. Cette étude devrait être prête pour l'été 2022.

Quoiqu'il en soit, le planning initial prévoyant une réalisation en 2022 ne sera pas tenu.

Car après le plan d'études, la deuxième étape est la demande d'autorisation avec le traitement des éventuelles oppositions puis le plan de réalisation. Et enfin l'exécution.

Actions collectives auxquelles l'AHJ a participé activement et financièrement, et pour lesquelles, nous vous avons sollicités et informés régulièrement par mail.

- Bandes cyclables menacées : Suite à un recours du TCS auprès du TAPI, les bandes cyclables reliant Plainpalais à la gare Cornavin sont menacées de disparition. Une opposition à cette décision du TAPI a été engagée par les associations et usagers concernés. L'AHJ a soutenu financièrement cette démarche. <https://www.actif-traffic.ch/cp-recours-bandescyclables>

- Initiative Climat urbain www.climat-urbain.ch lancée en avril 2021 et déposée fin août 2021. L'AHJ participe au comité d'initiative.

Le Conseil d'État genevois a annoncé qu'il appellerait à rejeter l'initiative et lui opposerait un contreprojet. Voir sur le lien le communiqué du comité d'initiative.

<https://www.actif-traffic.ch/aktuell/medienmitteilungen/2022-02-03/climat-urbain-reponse-ce>

- Et bien sûr, la Parade du père fouettard où nous sommes un certain nombre de l'AHJ à être bénévoles en soutien à l'équipe de la MQJ. Un moment chaleureux et joyeux.

Cette année, et pour la première fois, le cortège a pu occuper tranquillement tout le temps nécessaire au passage de la parade, l'entièreté du Bd Carl Vogt. La MQJ et l'AHJ en faisaient la demande depuis plusieurs années.

Conclusion

L'AHJ se montre donc aussi active que possible pour défendre la qualité de vie des habitant.e.s de notre quartier, en particulier dans les domaines du logement, des espaces publics et de la mobilité. Nous aimerions améliorer encore notre information dans le quartier via notre vitrine, les feuilles d'Avis Populaires, les stands.

Il serait donc bien que le comité se renforce pour pouvoir répondre aux besoins des gens et aux transformations à venir dans notre quartier

Remerciements

Pour terminer, le comité adresse un tout grand merci à la MQJ qui nous abrite, nous offre toutes les facilités et nous apporte un précieux soutien moral et logistique. Nous remercions également tous les habitant.e-s contribuant de loin ou de près à l'ancrage de l'AHJ dans le quartier et les invitons à nous transmettre leurs remarques et propositions.

Nous les encourageons à se présenter pour renforcer notre comité.